

n° 56

JANVIER 2026

LE Bulletin

Municipal de

GÉNÉRAC



BONNE ANNÉE !

Pages 4 et 5

Retours en images
des festivités de Noël

Page 7

Recensement
de la population

AGENDA JANVIER

Samedi 10

LOTO du Club taurin

à 18h30

Léopold Delmas

Dimanche 11

LOTO de la Paroisse
Protestante

à 17h30

Léopold Delmas

Jeudi 15

Début du Recensement
de la population

Vendredi 16

Repas des aînés

à 12h00

Léopold Delmas

Samedi 17

Théâtre

à 20h30

Château

Mardi 20

Collecte des encombrants

Toute demande doit être adressée auprès de Nîmes Métropole 72h avant le jour de la collecte, soit au 04 66 02 54 54 ou sur www.nimes-metropole.fr

Samedi 31

Concert - Musiques de films

à 18h00

Château

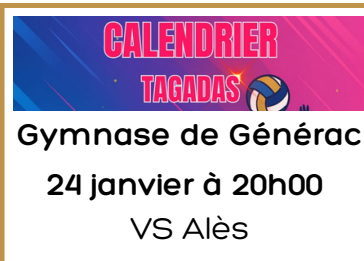
TAGADAS
Match à domicile

Directeur de publication : Frédéric TOUZELLIER
Responsable de la rédaction : Séverine TOULOUSE
Rédaction et conception : Service communication
Crédit Photo : Mairie de Générac sauf mentionné
Impression : Imp'Act imprimerie
St Martin-de-Londres



JANVIER 2026

Imprimé en 200 exemplaires - GRATUIT





C hères Gêneracoises,
C hers Gêneracois,

Les fêtes de fin d'année viennent de s'achever.

Je souhaite revenir avec vous sur les beaux moments que nous avons partagés. Notre Marché de Noël, riche en animations et en convivialité, a une nouvelle fois rassemblé petits et grands. Exposants passionnés, activités pour les enfants, spectacles, chants de Noël, projection en plein air... chacun a pu y trouver son bonheur.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de ces festivités : les commerçants, les associations, les agents municipaux, les exposants, ainsi que tous les habitants venus participer aux animations.

Votre engagement et votre présence renforcent le lien précieux qui unit notre commune et entretiennent l'esprit de solidarité et le bien vivre qui nous caractérisent.

En ce début de nouvelle année, permettez-moi de vous adresser mes vœux les plus sincères.

Que 2026 vous apporte santé, joie, réussite dans vos projets et de nombreux moments partagés en famille et entre amis.

Très belle et heureuse année à toutes et à tous !

L'Art de Vivre Autrement !

*Votre Maire,
Frédéric TOUZELLIER*

ÉDITO



MARCHÉ DE NOEL

Cette année encore, le Marché de Noël a illuminé notre commune et rassemblé petits et grands autour d’une après-midi placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

À l’intérieur de la salle, de nombreux exposants ont présenté leurs créations : fabrications artisanales, bijoux, gourmandises locales, idées cadeaux... Les visiteurs ont pu flâner entre les stands et dénicher de véritables trésors pour les fêtes. Les enfants n’ont pas été oubliés : les jeux gonflables ont rencontré un immense succès et les mascottes venues se promener dans les allées ont apporté une touche de féerie supplémentaire. L’invité le plus attendu était également présent : le Père Noël en personne ! Il a pris le temps d’écouter les souhaits des enfants et de poser pour de belles photos-souvenirs qui viendront enrichir la magie de Noël.



À l’extérieur, l’ambiance était tout aussi chaleureuse. Les plus jeunes ont pu approcher les animaux de la ferme, un moment toujours apprécié pour son côté authentique et pédagogique. Les balades à dos d’âne ont également attiré de nombreux curieux, offrant un souvenir mémorable aux enfants. Et pour régaler tout le monde, l’incontournable stand de churros a permis de se réchauffer autour d’une douceur sucrée.



Les visiteurs ont également pu profiter d’un moment musical avec l’ensemble vocal QUE?... NOTES !

Ce Marché de Noël, devenu un rendez-vous incontournable, a une fois de plus démontré l’importance du dynamisme associatif et du partage au sein de notre village. Un grand merci aux associations, aux exposants et à tous les visiteurs d’avoir contribué à la réussite de cet événement !



CONTE DE NOEL

Grâce à la météo particulièrement clémente, la magie de Noël s’est poursuivie au stade avec un conte de Noël projeté sur écran géant.

Jeux de lumière, projections colorées et effets pyrotechniques ont accompagné chaque moment-clé du récit, transformant le stade en véritable décor enchanté.

Entre brume, étincelles et animations visuelles, le spectacle a offert une immersion totale.

Cet événement inédit dans notre commune a conclu la soirée dans une atmosphère magique, laissant aux familles un souvenir lumineux de cette période festive.



“ Ça s’est passé Au mois de décembre



JEU DE L’OBJET INSOLITE

Pour cette nouvelle édition de l’Objet Insolite, plus de 100 bulletins de participation ont été déposés par les petits détectives !

Cette année, il leur a fallu trouver pas moins de 29 objets dans les vitrines de nos commerçants locaux. Ce jeu n’est pas seulement une activité ludique pour les enfants, il représente aussi l’occasion de découvrir les nouveaux commerces du village, en redécouvrir d’autres et pourquoi pas, de trouver des idées de cadeaux pour les fêtes.

Lors du marché de Noël, 5 gagnants ont été tirés au sort par le Père Noël.

Les 5 chanceux se sont vus offrir une enceinte connectée ainsi qu’un bon d’achat dans une grande enseigne culturelle. Tous les autres participants présents sont repartis avec une belle brochette de bonbons.

Nous remercions tous les détectives qui se sont prêtés au jeu ainsi que tous les parents qui les ont accompagnés et surtout, un grand merci à nos commerçants locaux qui ont tous joué le jeu :

Alliance Audition, Amaelles - Vivadom, Au Mazet Fleuri, Barber Brow by Lear, la boucherie chez Lou Cat, la boucherie Léal, la boulangerie la Fougassette, la boulangerie le Fournil de la Fontaine, le cabinet podologue/infirmières, le Café de la Place, le Café du Commerce, la Caisse d’Épargne, Carrefour Market, le Caveau Vilavigne, Coiffure Couleurs Soleil, Coiffure Isabelle A, Coiffure Isabelle A Coupes, le Crédit Agricole, la Droguerie du Sud, les Rébousiers, Générac Optique, GriotVino, Hell Fox Tattoo, Nemausa Immobilier, la Pâtisserie Bouvet, la Pharmacie de Générac, Pizza Jacky, la Pizzeria des Costières et le tabac À l’Art de Fumer.



GOSPEL - CONCERT DE NOËL

Pour la deuxième année consécutive, le groupe **God'Spell Project** a transformé l’église en un véritable espace de **lumière** et d’énergie. Dès les premières notes, le chœur a su captiver le public par la puissance de ses voix et l’authenticité de son interprétation. Les harmonies, à la fois chaleureuses et vibrantes, ont créé une atmosphère où **joie**, **émotion** et **spiritualité** se mêlaient naturellement.

Le répertoire, ponctué des classiques **chants de Noël**, a su toucher toutes les générations. Des classiques intemporels aux interprétations plus modernes, chaque morceau était accueilli par de chaleureux applaudissements. Portés par l’énergie communicative du groupe, certains spectateurs n’ont d’ailleurs pas hésité à battre la mesure, voire à fredonner les refrains les plus connus.

Les solistes ont offert des prestations de pure intensité, chacun apportant sa personnalité et sa sensibilité.

Au-delà de la **performance musicale**, c’était un véritable **moment de partage** : une invitation à sourire, à chanter, et parfois même à fermer les yeux pour savourer l’instant.

Ce concert de gospel restera sans aucun doute gravé dans les mémoires. Tous les spectateurs sont repartis ravis, le sourire aux lèvres et le cœur rempli d’émotion. Une soirée lumineuse, au sens propre comme au figuré, qui a su raviver l’esprit de Noël au cœur du village.



Compte rendu du Conseil municipal du 6 décembre

Affaire n°01 - Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) - Exercice 2026

Conformément à l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal a tenu son débat sur les orientations budgétaires pour 2026.

Le rapport, mis à disposition du public dans les 15 jours, présente une rétrospective financière sur l'ensemble du mandat par section (fonctionnement et investissement) et définit, dans un contexte d'incertitudes, les grandes orientations budgétaires pour l'année à venir. Le Conseil prend acte de la tenue de ce débat.

Vote : 19 POUR - 1 CONTRE

Affaire n°02 - Ouverture anticipée de crédits d'investissement 2026

Vote : 19 POUR - 1 CONTRE

Affaire n°03 - Tarifs du Marché de Noël 2025

Vote : 19 POUR - 1 CONTRE

Affaire n°04 - Tarifs des services à la population 2026 (bibliothèques, spectacles, locations de salles, matériel, reprographie, concessions funéraires etc.)

Vote : 19 POUR - 1 CONTRE

Affaire n°05 - Tarifs RODP 2026 (occupation du domaine public) (redevances pour terrasses, occupation temporaire, manifestations etc.).

Vote : 19 POUR - 1 CONTRE

Affaire n°06 - Redevance gaz / ouvrages publics - fixation du montant

Vote : 19 POUR - 1 ABSTENTION

Affaire n°07 - Redevance réglementée d'occupation provisoire (réseaux gaz/électricité)

Vote : 19 POUR - 1 ABSTENTION

Affaire n°08 - Demandes de subventions - Projet d'extension de la vidéoprotection

Vote : 17 POUR - 1 ABSTENTION - 2 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE

Affaire n°09 - Modification du tableau des effectifs

Vote : UNANIMITÉ

Affaire n°10 - Adhésion au contrat groupe "Assurance statutaire" (2026-2029)

Vote : 19 POUR - 1 ABSTENTION

Affaire n°11 - Participation de la commune à la mutuelle labellisée (20 €/mois)

Vote : UNANIMITÉ

Affaire n°12 - Recrutement d'un chargé de coopération CTG pluri-communal

Vote : 19 POUR - 1 ABSTENTION

Affaire n°13 - Subvention sortie scolaire - Maternelle Les Aristoloches

Vote : UNANIMITÉ

Affaire n°14 - Aide communale à la formation BAFA 2026

Vote : 19 POUR - 1 ABSTENTION

Affaire n°15 - Création d'un logement de fonction - Services techniques

Vote : 19 POUR - 1 CONTRE

Affaire n°16 - Conventions de servitudes avec ENEDIS (rue des Chenevières et Agaux)

Vote : 19 POUR - 1 ABSTENTION

Affaire n°17 - Demande de subventions - Rénovation énergétique des écoles

Vote : 19 POUR - 1 ABSTENTION

Affaire n°18 - Rapport annuel Eau & Assainissement - Exercice 2024

Vote : 17 POUR - 1 ABSTENTION - 2 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE

Affaire n°19 - Redevances des opérateurs sur domaine privé

Vote : 19 POUR - 1 ABSTENTION

Affaire n°20 - Décision budgétaire modificative n°2 - Intégration des frais d'études

Vote : 19 POUR - 1 ABSTENTION

Affaire n°21 - Convention de mise sous pli de la propagande électorale

Vote : 19 POUR - 1 ABSTENTION

Madame, Monsieur,

Cette ann e, G N RAC r alise le recensement de sa population pour mieux conna tre son  volution, ses besoins et ainsi d velopper de petits et grands projets pour y r pondre. L'ensemble des logements et des habitants sera recens    partir du 15 janvier 2026, jusqu'au 14 f vrier 2026.

Comment cela se passe-t-il ?

Une lettre du Maire sera d pos e dans votre bo te aux lettres pour vous informer de l'op ration. Puis, un agent recenseur recrut  par la commune vous fournira une notice internet, soit dans votre bo te aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiqu es pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le pr cieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprim s, c'est aussi plus  conomique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d' tablir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit  galement des statistiques sur les logements et sur la population :  ge, profession, moyens de transport utilis s, etc.

Les r sultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune.

Les agents recenseurs :



Sousada
BOUYGUES



Fr d ric
LABBAYE



Rejane
NOVELLI



Julian
SAURA



Pauline
SAURA



Melyssa
SIBIDE



Nathan
SIRE



Aur lie
TALIANA



Sophie
TARANOFF

Vous pouvez vous recenser par internet   partir du 15 janvier 2026, jusqu'au 14 f vrier 2026 sur le site le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurent sur la notice internet qui vous sera remise prochainement, dans votre bo te aux lettres ou en main propre par votre agent recenseur. Toutefois, si vous ne pouvez pas r pondre par internet, des questionnaires au format papier pourront vous  tre remis.

Vos r ponses sont strictement confidentielles.

Elles seront transmises   l'Insee pour  tablir des **statistiques anonymes** conform ment aux lois qui prot gent votre vie priv e.

L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu   la neutralit  et au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne r pondez pas aux sites qui vous r clameraient de l'argent.



VISITE DU DOMAINE DES COTEAUX

Le mardi 25 novembre, des classes de CP et CE1 de l'école LI FLOU D'ARMAS ont eu la chance d'aller visiter le Domaine des Coteaux pour y découvrir la plantation de kiwis jaunes.

Accompagnés de leurs institutrices Mmes Angosto et Stéphan, les enfants se sont rendus dans les serres agrivoltaïques qui abritent cette toute nouvelle culture locale.

La récolte étant terminée, les exploitants avaient pris soin de conserver quelques fruits sur des arbres pour laisser aux écoliers le plaisir de cueillir leur kiwi. Les enfants ont ensuite découvert le processus de tri et d'emboîtage afin de connaître le cheminement du fruit, de l'arbre à l'étal du commerçant. Et pour couronner cette matinée de découverte, ils ont pu, pour ceux qui le souhaitaient, prendre place au volant d'un engin agricole !

Un grand merci au Domaine des Coteaux pour l'organisation de cette visite !



LES ACCUEILS DE LOISIRS

En cette fin d'année, tout comme le Père Noël et ses lutins, nos jeunes Généracois n'ont pas vu le temps passer !

Ces dernières semaines ont été riches en découvertes et en moments partagés.

Les enfants ont profité d'une séance à la médiathèque, rédigé avec enthousiasme leurs lettres au Père Noël qu'ils ont ensuite déposées dans la boîte aux lettres dédiée en mairie, et participé à la création des décorations destinées au marché de Noël du 7 décembre.



Le jeudi 11 décembre, les élèves des 3 écoles de Générac ont assisté au spectacle de Noël proposé par Planète Mômes. La magie était au rendez-vous et chacun est reparti avec un sachet de douceurs offert par la commune, pour prolonger un peu cette belle parenthèse enchantée.



Si les fêtes se sont envolées, l'esprit de Noël, lui, reste bien présent !

Le service Enfance Jeunesse déborde d'idées pour continuer à faire rêver, rire et briller les yeux des plus jeunes.

Ouvrons donc grand la porte à 2026 et à tous les nouveaux projets qui l'accompagneront !

NOUVEAU

LA GARE DES POULETS...

...une invitation au voyage !

Samedi 6 décembre, Hervé LIMA ouvrait son 4ème restaurant en lieu et place de l'ancienne gare.
"La première fois que je suis entré dans ce local, il m'a semblé évident d'y ouvrir mon nouveau restaurant Portugais parce qu'une gare, ça invite forcément au voyage et moi, j'ai envie de transporter mes clients au Portugal".

Le voyage démarre dès l'entrée dans l'établissement, à travers deux magnifiques illustrations de Lisbonne.

Dans ce décor épuré, vous ne dégusterez que des produits Portugais. Les vins, les bières, même l'eau et le café, TOUT est Portugais !

Côté cuisine, toutes les cuissons sont réalisées au barbecue et tous les plats peuvent être consommés sur place ou emportés.

Si vous avez envie de voyager ou de retrouver des saveurs de vos vacances, réservez ou commandez au

☎ 06 14 57 72 48



Ouvert tous les jours midi et soir, sauf le mercredi toute la journée et le dimanche soir.

L'ATELIER CRÉATIF

Lors du marché de Noël le 7 décembre, l'Atelier Créatif a proposé de très belles créations, notamment en mosaïque.

À cette occasion, les membres de l'association avaient organisé une loterie permettant à deux participants de remporter un joli cadeau de Noël.

À l'issue du tirage, voici les numéros gagnants :

N° 14 : Mme Cathy CHEKRY gagne une petite table " bout de canapé ",

N° 121 : Mme Janette ROCHER gagne un taureau en mosaïque sur un support en bois.



L'ÂGE D'OR

50 ans

Le 3 décembre 1975 naissait à Générac le club de l'Âge d'Or qui compte aujourd'hui près de **120 adhérents**. C'est avec beaucoup d'enthousiasme et d'émotion qu'ils se sont retrouvés pour fêter son **50ème anniversaire** le 3 décembre 2025 à la salle Léopold Delmas.

Avec beaucoup de bienveillance, la Présidente, Danielle JACQUELOT, a remercié la commune pour son soutien, puis a rendu hommage aux membres disparus récemment et à ceux qui sont actuellement touchés par la maladie.

Après les interventions, place à la fête ! Les invités ont profité d'un délicieux repas en musique, entrecoupé de pas de danse !



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales

En mairie au service population, jusqu'au 6 février 2026,

ou par internet sur www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/... jusqu'au 4 février 2026.



LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

La Maison de Justice et du Droit de VAUVERT accueille, informe, oriente et propose un large choix de permanences (consultations gratuites) notamment avocats, juristes spécialisés dans l'aide aux victimes, dans les problèmes financiers (surendettement, droit de la consommation, bancaire...), le droit des femmes et des familles, le droit du logement mais également le conciliateur de justice et le défenseur des droits ainsi qu'un avocat spécialisé dans les droits de l'enfant.

Elle a pour missions principales :

- d'informer les usagers sur leurs droits et obligations,
- de les aider dans leurs démarches,
- d'aider les victimes,
- de participer à la justice de proximité,
- de favoriser la résolution amiable des litiges,
- d'instaurer une politique pénale de proximité.

Retrouvez
toutes les infos utiles



Le mot de l'opposition

2025, une année vient de se terminer.

Les débats en conseil municipal ont été difficiles. Malheureusement, je déplore le manque d'écoute des avis et propositions de l'opposition ainsi que l'absence de réponses publiques aux questions sur la gestion de notre commune. Les commissions municipales ne se sont quasiment pas réunies, certaines d'ailleurs depuis des années.

Etre élu, c'est écouter avant de décider mais c'est aussi tenir compte de ce qui est dit. C'est évidemment écouter en particulier les élus du conseil municipal qui s'expriment au nom des Généracois.

Je reviendrai simplement sur quelques sujets de cette année : signature d'un prêt de 500 000€ sans réunir la commission Finances, organiser la fête votive sans réunir la commission Culture Taurine et Fête Votive, modifier le règlement intérieur du conseil municipal sans réunir la commission Administration Générale, modifier la circulation des voitures dans Générac sans réunir la commission Transports, organiser une réunion sur l'avenir du dojo sans document permettant de se souvenir de ce qui a été dit pour la suite, organiser une concertation d'un an mobilisant de nombreux généracois sur l'aménagement de la place pour que le résultat n'apprenne pas beaucoup à ceux qui habitent le village... Il ne faut toutefois pas perdre l'espoir d'être entendu.

2026, une nouvelle année commence.

Le budget 2026 va être voté, mais je ne sais pas quand puisque nous n'avons pas eu de date ou même de mois pour le prochain conseil municipal. Nous devons attendre la décision de nous informer.

Lors du dernier conseil municipal du 06/12, le débat d'orientation budgétaire n'a pas été un débat. Les demandes d'explications sur les chiffres incohérents présentés que ce soit sur les budgets ou sur l'endettement sont restées sans réponse.

J'ai exprimé des remarques sur des « nouveaux » projets qui ont été présentés (qui sont pour une partie des projets qui datent de plusieurs années mais qui avaient été retardés), en indiquant qu'il ne fallait pas se précipiter maintenant au risque de pénaliser nos finances. Prenons 2 exemples : l'installation de nouvelles caméras de vidéosurveillance et les travaux énergétiques sur les écoles publiques. Des demandes de financement ont été faites à l'agglomération de Nîmes Métropole qui a validé des aides lors du dernier conseil d'agglomération du 15/12 dernier. Mais ces aides ne seront que de 20% au lieu des 50% possibles parce que les dossiers ont été déposés fin 2025. C'est bien dommage.

Je souhaite aux Généracois et à notre village une bonne année 2026 !

CCAS - L'ÉPICERIE SOCIALE

Le projet de l'épicerie sociale « la Boutik » s'est inscrit, depuis 2015, dans une démarche globale d'un **service public efficace, attentif** aux besoins des **populations fragilisées** par un accident de la vie et engagées dans un parcours d'insertion. Ce projet apporte notamment une réponse à des problèmes de gestion et d'adaptation de la consommation courante des familles à leur budget.

L'épicerie sociale, **portée par le CCAS de Générac**, est un lieu d'approvisionnement qui fonctionne comme un magasin où l'on choisit ses produits étiquetés à leur valeur marchande réelle mais dont le prix payé est inférieur.

L'instruction préalable d'un dossier permet d'octroyer à la famille le droit d'accéder à l'épicerie. Les **critères d'admission** sont déterminés par un quotient familial calculé par les services du CCAS. L'épicerie a été conçue

pour donner à ses usagers un statut de **consommateurs responsables** de leurs choix par une meilleure utilisation des produits. Elle est également un **espace à vocation sociale et éducative**, un **lieu de rencontres, d'écoute et d'échanges** pour les usagers. Un programme d'**actions socio-éducatives** (gestion des budgets familiaux, santé, hygiène, alimentation...) est mis en œuvre pour recréer des **liens sociaux** dans une **ambiance conviviale**. Il apparaît, après dix années d'existence, que **l'aide alimentaire reste essentielle** pour les populations rencontrant des difficultés socioprofessionnelles sur des périodes plus ou moins courtes.

Toutefois, cette population se diversifie puisque l'épicerie touche aujourd'hui des personnes salariées ou retraitées. C'est pourquoi, le CCAS adapte le fonctionnement de l'épicerie en fonction des besoins de ses usagers, notamment par le biais de la mise en place d'actions socio-éducatives et de **suivis sociaux** personnalisés complémentaires.

Pour ce faire, l'épicerie sociale « la Boutik » peut compter sur :

- L'**approvisionnement** assuré par la **Banque Alimentaire du Gard**,
- Les **collectes** réalisées en partenariat avec la Banque Alimentaire,
- Le **soutien** régulier de l'enseigne **Carrefour Market**, partenaire fidèle,
- Les **dons de fruits et légumes** non calibrés provenant des **exploitants agricoles de Générac** et des **communes voisines**,
- **Partenariat** avec l'**association DONS SOLIDAIRES**, notamment pour l'achat de produits d'hygiène,
- La **forte disponibilité** et l'**engagement** constant de l'**équipe de bénévoles**.

Néanmoins, l'épicerie sociale doit **développer** sans cesse son **réseau de partenaires** pour multiplier les dons de **produits alimentaires** et de **produits d'hygiène** dans un seul et même **objectif** : **apporter le soutien nécessaire** à des **usagers en difficultés** pour que l'épicerie soit un véritable **tremplin** dans leur **parcours d'insertion**.

L'épicerie répond donc de manière rapide et efficace à un **besoin alimentaire**, mais elle permet également de bénéficier d'**informations** et de **conseils** dans le domaine alimentaire et de permettre à chacun de ses usagers de devenir acteur de sa propre insertion par une démarche participative.

Pour soutenir l'épicerie, vous pouvez faire un don et contacter le CCAS de Générac

au ☎ 04 49 29 59 36 ou ✉ ccas@generac.fr

L'équipe du CCAS



NAISSANCE

Théa Maryse CHARRIER

née le 5 décembre 2025 à Nîmes



DÉCÈS

Josiane, Marie, Thérèse JEANJEAN

épouse COMBÈS

survenu à l'âge de 77 ans

le 14 décembre 2025 à Nîmes





NUMÉROS UTILES

Mairie de Générac

Place Franck Chesneau

Tél : 04 49 29 59 30

accueil@generac.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi 9h-12h / 14h-17h30

le vendredi 9h-12h

URGENCES

- Samu : 15
- Gendarmerie Nationale : 17
- Pompiers : 18
- Police Municipale : 04 49 29 59 34
- Centre anti poison : 04 91 75 25 25
- Hôpital Caremeau : 04 66 68 68 68
- Numéro d'appel d'urgence : 112

Médecins de Générac

Cabinet des docteurs LOREAU-COURTHIAL
Nathalie, CHEVALLIER-CHABRAT Sophie et
ALEPÉE Quentin
30 bis, Avenue de Camargue
Tél : 04 66 01 39 92

Dépannages

- Eau & assainissement : 09 69 36 61 02
- Enedis dépannage 24h/24 :
- 09 72 67 50 30
- Urgence gaz : 0 800 47 33 33



Pharmacies de garde

JANVIER 2026

01

GALLARGUES LE MONTUEUX -

5, rue des Aiguillons



04 66 35 01 73

04

CALVISSON -

14, route de la Cave



04 66 01 20 44

11

AIMARGUES -

4, rue des Courlis



04 66 88 00 91

18

CODOGNAN -

256, rue de Vergèze



04 66 73 70 70

25

BERNIS -

11, place du Jeu de Ballon



04 66 71 08 45



Retrouvez toutes les
informations utiles sur
www.generac.fr



Suivez-nous sur les réseaux
sociaux
[@commune de Générac](https://www.facebook.com/commune.de.Generac)

et sur l'application mobile
gratuite Comm'une Actu

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE